

Le 8 août 2007

Communiqué

Les enfants et petits-enfants d'Henri Amouroux, profondément choqués par la manière dont certains journalistes du service public, -en particulier France Inter, France Info, et France 2- ont rendu compte, à partir de dépêches d'agence, de son parcours professionnel, en le réduisant à son témoignage au Procès Papon, tiennent à rappeler :

Que cité comme témoin à décharge par l'avocat de la défense, il avait tenté, en réalité, d'expliquer la complexité des quatre années d'occupation allemande, avec la rectitude dont il a toujours fait preuve dans son métier de journaliste et d'historien.

Que le défenseur de certaines parties civiles, M^o Gérard Boulanger, qui avait gravement mis en cause son honneur, a été par la suite condamné pour diffamation.